



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00340

Numéro SIREN : 529 506 651

Nom ou dénomination : a/n/e a new emotion

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2013 sous le numéro de dépôt 18421



1301843501

DATE DEPOT :	2013-02-22
NUMERO DE DEPOT :	2013R018421
N° GESTION :	2011B00340
N° SIREN :	529506651
DENOMINATION :	a/n/e a new emotion
ADRESSE :	8 rue Myrha 75018 Paris
DATE D'ACTE :	2013/01/31
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL
	CHANGEMENT DE PRESIDENT

2011 3340-

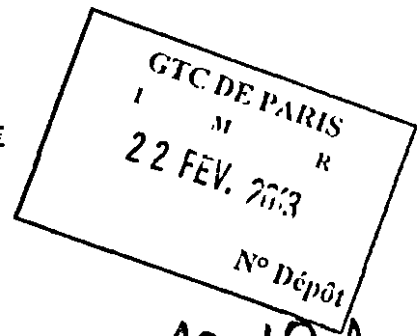
a\n\

A New Emotion

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 8, rue Myrha 75 018 Paris

529 506 651 RCS Paris



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
PF-7 DU 31 JANVIER 2013 EL-CZ.

18421

Le trente et un janvier deux mille treize à dix-huit heures, les associés de la Société a\n\ sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président 15 jours avant l'assemblée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Sylvain Mathieu préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Mademoiselle Marion Veistroffer est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président et le secrétaire, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du quart du capital social ou du quart des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- La démission de M. Marc Paufichet du mandat de Directeur Général ;
- La démission de M. Sylvain Mathieu du mandat de Président ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- Les statuts.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Directeur Général, M. Marc Paufichet (LRAR du 31/05/2012) ;
- Démission du Président, M. Sylvain Mathieu ;
- Nomination d'un nouveau Président, Mme Celine Surel ;
- Questions diverses.

Le Président rappelle que par décision collective des associés en date du 12 janvier 2013 a été agréé la demande de cession des actions de M. Marc Paufichet au profit de Mme Celine Surel. Cette cession a été conclue le 15 janvier 2013.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Marc Paufichet de son mandat de Directeur général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de M. Sylvain Mathieu de son mandat de Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Président de la société, sans limitation de durée et conformément aux statuts, Mme Celine Surel, née le 17 décembre 1972 à Savigny sur Orge (91), demeurant 88 rue Armand Silvestre – 92400 Courbevoie, de nationalité française, mariée, laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour son exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le secrétaire et les associés présents.

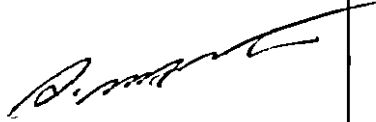
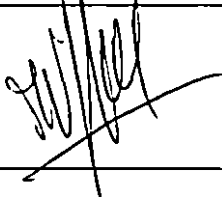
Sylvain Mathieu
Le Président
Associé

Marion Veistroffer
Le secrétaire
Associée

Celine Surel
Associée

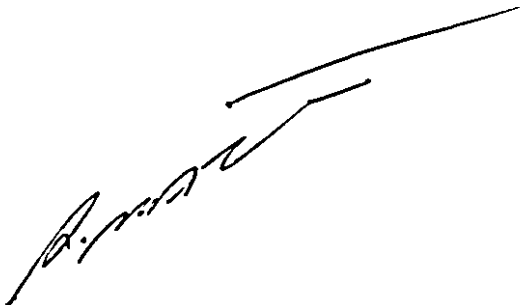
a\n\ne
A New Emotion
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 8, rue Myrha 75 018 Paris
529 506 651 RCS Paris

FEUILLE DE PRESENCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2013

Nom et adresse des associés	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature
Monsieur Sylvain Mathieu 20, rue Chappe 75018 Paris	350	350	
Madame Celine Surel 88, rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie	300	300	
Mademoiselle Marion Veistroffer 11, avenue Albine 78600 Maisons Laffitte	350	350	
Total	1 000	1 000	

Les soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 3 détenteurs de titres présents totalisent 1 000 titres auxquels sont attachées 1 000 voix.

Sylvain Mathieu
Le Président
Associé



Marion Veistroffer
Le secrétaire
Associée

